



**CHAVANON
EN ACTION**
Contrat territorial

Compte rendu Comité de pilotage

Le 27 novembre 2015 à la mairie de Bourg Lastic

Rédacteur : Julie COLLET, PNR de Millevaches en Limousin

Présents :

Christian AUDOUIN, PNR de Millevaches en Limousin
Denis BACHELIER, AAPPMA Herment
Joël BIALOUX, Chambre d'Agriculture 23
Jean-François BIZET, Commune de Bourg Lastic et Communauté de communes Sioulet Chavanon
Elodie BLANCHARD, Chambre d'Agriculture 23
Christian BOUCHARDY, CR Auvergne
Pascal BOUDET, FR CIVAM Auvergne
Louis CAUCHY, Communauté de communes du Haut Pays Marchois
Yves CLAMADIEU, Commune de Saint-Julien-Puy-Lavèze
Julie COLLET, PNR de Millevaches en Limousin
Amandine COMBY, Maison de l'Eau et de la Pêche de la Corrèze
François DESMOLLES, FDPPMA 63
Geneviève DISDERO, Commune de Confolent-Port-Dieu
Caroline DOS SANTOS, FR CIVAM Limousin
Janine FERREYROLLES, Commune de Giat
Yohann FUENTES, CR Limousin
Maurice GLAIZE, Commune de Feyt
Laurent GOVAL, DDT 23
Ludovic HUCHEROT, ONEMA SD 19
Florent IRIBARNE, CD 23 - ASTER
Adrien JALICON, Commune de Saint Germain-près-Herment
Guillaume LALOGUE, EPIDOR
Nathalie LE GALL, Communauté de communes du Pays d'Eygurande
Lucie LECORGUILLE, CEN Auvergne
Damien LEGLEYE, DDT 63
Jean-Pierre LEGOY, Commune de Briffons
Jean-Robert LOGE, Chambre d'Agriculture 19
J.C LOURADOUR, Commune de Giat
Pierre MANIACCI, DDT 19
Raphaël MICHAU
Jean-François MICHON, Communauté de communes du Pays d'Eygurande
Cathy MIGNON-LINET, PNR de Millevaches en Limousin
Audrey NADALLE, DDT 63
Julien PAPPALARDO, Commune de Saint Etienne-aux-Clos
Pierre-Henri PARDOUX, FDPPMA 23
Pierre PEYRARD, Communautés de communes du Pays d'Eygurande et Sioulet-Chavanon
Audrey PONS, EDF (IBD)
Jérôme SALAUN LACOSTE, Agence de l'Eau Adour-Garonne
Philippe SOULET, Commune de Saint-Oradoux-de-Chirouze
Patrick THIBIER, ONEMA SD 23
Suzanne VERDIER, Commune de Lastic
Sébastien VERSANN-JANODET, Maison de l'Eau et de la Pêche de la Corrèze



Contrat coordonné
par le Parc naturel régional
de Millevaches en Limousin



Excusés :

Adeline CESCO, Sancy Artense Communauté
Mylène MALBRUNOT, ONEMA DR
Pascal MONTIGNY, Commune de Merlines
Marine MONTMAGNON, CD 63
Arnaud MULLIE, Chambre d'Agriculture 63
David NAUDON, Limousin Nature Environnement

Préambule

C. AUDOUIN introduit la séance en remerciant les personnes présentes d'être venues aussi nombreuses à ce 1^{er} comité de pilotage du Contrat territorial du Chavanon, dans la configuration de mise en œuvre du projet.

C. BOUCHARDY se joint à C. AUDOUIN pour présider la séance.

L'objectif de cette rencontre est principalement de faire le bilan de cette première année de réalisation, au travers notamment la présentation générale de chiffres clés et un bilan par thématique des opérations. En fonction de l'avancement de certaines actions et de leur importance durant l'année, certains maîtres d'ouvrage ont présenté une synthèse du travail accompli. Il est souhaité qu'à chaque COPIL, quelques porteurs de projet puissent valoriser et expliquer leurs opérations. Le programme d'actions 2016 a également été présenté. Enfin, le Parc a profité de cette rencontre pour faire un point sur le développement d'un outil visant à suivre les contrats territoriaux au travers d'une démonstration.

Bilan général de l'année 2015

Pour rappel, le Contrat Chavanon signé le 2 décembre 2014, réunit **20 maîtres d'ouvrage** sur 5 ans (entre 2015-2019), pour un budget prévisionnel de **3.8 millions d'€**. Ce projet se décline en **51 fiches actions** correspondant chacune d'elle à un type d'actions et un maître d'ouvrage. On peut réunir ces actions en **3 grands volets** : A/améliorer la qualité de l'eau, B/préserver les milieux et C/animer, suivre et communiquer. L'intérêt majeur de ce projet est d'être **multi-thématique** en intégrant toutes les sources de perturbations influant sur la qualité du milieu ou de la ressource en eau.

Pour l'année 2015, le programme prévisionnel correspondait à un montant de 718 007 € TTC (soit 18% du programme prévisionnel total), au travers la mise en œuvre de 39 fiches action et l'intervention de 16 porteurs de projet.

En réalité, **73% du montant financier** et **59% des fiches actions prévus** ont été engagés (en partie ou intégralement au 31 décembre 2015). Le **volet A est celui qui a mobilisé le plus de financements** cette année, du fait de l'opération coordonnée par le SIAEPA de Crocq pour réaliser les travaux de mise aux normes des systèmes d'assainissement individuels sur la partie amont du bassin versant et des travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement collectif de la Communauté de communes du Pays d'Eygurande. Les deux autres volets ont des budgets relativement similaires (environ 140 000 € chacun).

Ce **résultat est relativement positif** pour une première année et prouve que la dynamique engagée durant la phase d'élaboration a été bénéfique. En effet, des **partenariats solides** se sont poursuivis, l'engagement des collectivités locales s'est renforcé notamment par le



recrutement de deux techniciens rivière sur 3 collectivités (Sources de la Creuse, Sioulet-Chavanon et Pays d'Eygurande), avec une mutualisation pour 2 d'entre elles. Ces habitudes de travail et cette synergie très constructive entre partenaires sont gage de réussite pour la poursuite du programme.

Quelques améliorations seront néanmoins envisageables :

- Le suivi des actions et la réalisation des bilans ont été compliqués du fait de la diversité des maîtres d'ouvrage et du manque d'outils commun à tous
- Le bouclage financier de quelques opérations a été difficile et des incertitudes sont d'ores et déjà identifiées pour 2016.

Bilan thématique de l'année 2015

Le bilan thématique est réalisé en suivant la logique des 3 volets.

VOLET C. ANIMATION, SUIVI ET COMMUNICATION

- **Développement du volet communication**

Afin de rendre plus visible la portée de l'opération et de valoriser les actions engagées, le Parc a porté le développement du volet communication, au travers :

- La création d'une identité visuelle (logo, charte graphique)
- La création d'un site internet
- L'édition de premiers documents de communication

Le Parc sollicite les maîtres d'ouvrage pour lui faire remonter les informations sur l'avancement de leur projet et lui transmettre des photos afin d'alimenter notamment le site internet.

- **Résultats du suivi qualité eau et milieux (par Amandine COMBY de la MEP 19)**

Le suivi de l'évolution de la qualité de l'eau et des milieux fait partie intégrante des éléments à prendre en compte dans l'évaluation du Contrat. Il doit intégrer différents paramètres biologiques, physico-chimiques et leur interrelation.

Cette année, 6 stations ont été suivies à l'échelle de l'ensemble du bassin versant. Sur chacune d'elle, **1 campagne de suivi du macrobenthos** (fin juillet) et **6 campagnes physico-chimiques** ont été réalisées. Les résultats obtenus permettent de classer les stations en 2 groupes distincts :

- **Groupe 1 (Cornes, Barricade et Chavanon en partie aval)**
 - Qualité biologique « excellente » : diversité taxonomique élevée, peuplements macrobenthiques polluosensibles et habitats riches caractéristiques des cours d'eau du Massif Central Nord.
 - Qualité physico-chimique **globalement bonne** représentative des cours d'eau granitique des têtes de bassin versant
- **Groupe 2 (Ramade, Quérade et Méouzette)**
 - Qualité biologique « moyenne à bonne » : diversité taxonomique faible et forte densité de taxons saprobiontes, absence ou sous représentation des taxons les plus polluosensibles, Ces résultats mettent en évidence une altération de la qualité de l'eau et du milieu.

- Qualité physico-chimique **globalement moyenne** perturbée notamment par la présence des étangs. Paramètres déclassants : DBO5 et COD (charge organique importante), matières azotées et phosphorées.

Ce premier suivi va constituer l'**état initial** du Contrat et sera reproduit durant les 4 années suivantes afin d'avoir un jeu de données suffisamment important pour réaliser des conclusions fiables.

Jérôme Salaün Lacoste explique que ces suivis sont nécessaires pour améliorer les connaissances sur les caractéristiques des cours d'eau car de nombreuses masses d'eau font l'objet de modélisation pour évaluer leur état.

Le **suivi thermique** est réalisé sur les 6 stations de mesures auxquelles s'ajouteront 2 autres à partir de 2016. Le **suivi des écrevisses à pattes blanches** a été réalisé sur environ 10 km de cours d'eau cette année : sur le Barricade et sur la Ganne.

Le **suivi piscicole** par pêche électrique prévu sur 9 stations a finalement été reporté en 2016 en raison des conditions hydrologiques extrêmes et d'un étiage exceptionnel.

VOLET B. PRESERVATION DES MILIEUX

- **Synthèse des opérations portées par LNE sur la préservation de la Moule perlière**

Amélioration des connaissances :

- Inventaire réalisé prioritairement sur la Méouzette pour poursuivre le travail du Parc, couvrir les zones encore vierges et trouver les populations les plus en amont. Cette année, 6 kms de prospection ont permis de recensé 1742 nouvelles moules encore non connues. De plus, cette étude a permis de mettre en évidence que sur 6 kms en aval du plan d'eau, l'état du substrat et l'ensablement généralisé du lit ne permettent d'accueillir aucun individu. A présent, 83% du linéaire de ce cours d'eau a été prospecté.
- Mise en place de 10 stations de suivi : sur ces placettes, les individus ont été finement localisés et dénombrés, le substrat a été étudié et une étude du potentiel redox des écoulements interstitiels réalisée. L'objectif est de pouvoir évaluer l'état des populations présentes, de leur habitat et de leur évolution dans le temps. Sur ces stations, 96% des moules sont situés sur du substrat dégradé et aucun juvénile n'a été contacté.

La situation de la Moule perlière sur ce cours est préoccupante (absence de recrutement, milieux dégradés, mortalité constatée) et il est donc urgent de s'en préoccuper au travers d'opérations concrètes menées sur le terrain pour la préserver.

Sensibilisation et animation :

Deux évènements ont été organisés afin de sensibiliser le plus grand nombre aux enjeux de préservation de cette espèce :

- Une journée avec une classe de 4^{ième} du collège de Merlines le 28 mai (projet qui se poursuivra en 2016)
- Une conférence à Confolens-Port-Dieu le 21 novembre

Proposition d'actions visant à sauver l'espèce :

Une rencontre avec les techniciens rivière en charge de la Méouzette a été organisée afin de mieux connaître les objectifs et attentes de tous les acteurs, d'appréhender au mieux les sources de perturbations et évoquer les solutions possibles et de former les techniciens à la connaissance de l'espèce, aux protocoles de suivi ainsi qu'aux matériels utilisés

- **Opérations visant à limiter l'impact des pratiques agricoles**

La commission agriculture qui s'est réunie à de nombreuses reprises cette année, a très bien fonctionné et a permis de coordonner les interventions des porteurs de projet. Chaque porteur de projet se fait le porte-parole localement de toutes les actions qui sont proposées par le Contrat et n'hésite pas à contacter les autres partenaires pour partager les informations ou obtenir un avis. Ce partenariat a été efficace et les outils mis en place se sont révélés complémentaires.

Voici la liste des différentes actions réalisées :

1. MAE C :

- à enjeux eau sur la Ramade (animé par la Chambre d'Agriculture 23) : 9 diagnostics réalisés et 370 ha de zones humides contractualisées
- à enjeux biodiversité « Moule perlière » sur la Méouzette (animé par LNE) : 1 diagnostic réalisé et 20 ha contractualisées

2. Gestion et préservation des zones humides : Des propriétaires ou gestionnaires de zones humides ont pu bénéficier de conseils techniques gratuits pour préserver ces types de milieux (CEN A).

3. Accompagnement aux changements de pratiques (CIVAM Limousin et Auvergne) : Les deux CIVAM ont conjointement mené cette année une campagne d'information pour faire connaître le Contrat et leurs interventions auprès des collectivités locales et de tous les agriculteurs du bassin versant. Ils ont notamment organisé une **ferme ouverte** à Eygurande afin d'échanger sur la thématique de la gestion du pâturage en zones humides et de la valorisation agronomique de ces milieux. A cette journée, près de 75 personnes étaient présentes. L'objectif est de favoriser les échanges et de constituer des groupes d'agriculteurs désireux de faire évoluer leurs systèmes. Ainsi au travers les échanges, retour d'expériences, visites de ferme, des changements peuvent être amorcés à l'échelle du système de l'exploitation. Une seconde formation aura également lieu sur l'**abreuvement** le 9 décembre prochain dans cette même logique. Parallèlement, des **diagnostics de changements** de système sont nécessaires par exploitation.

De manière complémentaire, la Chambre d'agriculture de la Creuse organise une formation le 10 décembre sur la **gestion de la fertilisation**.

4. Aménagement sur cours d'eau par la Fédération de Pêche 23

La Fédération de pêche de la Creuse a réalisé des travaux sur 2 cours d'eau, pour un montant de 7700€ :

- le Rau de la Méouzette avec la mise en place d'un gué et d'une clôture sur 170 ml
- le Ruisseau de Manoux avec la mise en place de 2 gués et d'une clôture sur 430 ml

Les travaux ont été pris en charge à 100% grâce au soutien des partenaires financiers et de la Fédération nationale de pêche. La Fédération envisage de poursuivre son travail en 2016 sur ces mêmes cours d'eau.

J.BIALOUX explique qu'il est impératif que ces aménagements soient réfléchis avec l'agriculteur concerné. De plus, il faut prendre en compte l'entretien des berges du cours d'eau qui peut parfois être difficile. Les clôtures ne doivent pas être posées trop loin des cours d'eau.

L.GOVAL rappelle qu'il est néanmoins important de comprendre qu'un cours d'eau a besoin d'un espace de liberté.

J.SALAUN LACOSTE rajoute que l'existence d'une ripisylve est nécessaire pour l'équilibre écologique et physique des cours d'eau.

S. VERSANNE JANODET explique qu'un milieu de bonne qualité permet tous les usages.

4. Travaux sur cours d'eau portés par les collectivités

La **Communauté de communes du Pays d'Eygurande** a réalisé quelques travaux : aménagement de 2 ouvrages de franchissement permanent sur les ruisseaux en amont du Plan d'eau de l'Abeille, retrait de déchets sur l'Abeille, entretien de ripisylve avec l'intervention du chantier d'insertion sur 140 ml

La **Communauté de communes Sioulet Chavanon** a également réalisé de premiers chantiers : retrait de déchets sur l'Eau du Bourg et le Béal des Roziers, arrachage de Balsamine sur l'Eau du Bourg, entretien de ripisylve avec l'intervention du chantier d'insertion sur 1800 ml.

Ces deux collectivités ainsi que la **CC des Sources de la Creuse** sont en train de rédiger leur DIG afin de pouvoir intervenir sur des parcelles privées à partir de 2016.

La **Communauté de communes du Haut Pays Marchois** réalisera des travaux de type clôture et abreuvoirs fin 2015/début 2016 mais avec la nécessité de renouveler la DIG pour poursuivre son programme d'actions l'année prochaine.

- **Volet forêt**

Le **CEN Auvergne** est sur le point d'acquérir **4 ha de forêts dans les gorges du Chavanon sur 270 ml de cours d'eau**. Les parcelles concernées sont situées sur des secteurs à forts intérêts écologiques mais constituent également des zones stratégiques afin de participer aux échanges relatifs à d'éventuels projets d'aménagement.

D'autres projets d'acquisition sont prévus en 2016 par les deux CEN.

- **Restauration de la continuité écologique**

Le **Parc** porte une **étude coordonnée sur 19 ouvrages** afin d'accompagner les propriétaires d'ouvrages à restaurer la continuité écologique au droit de leurs ouvrages. Cette étude devrait s'achever durant le 1^{er} trimestre 2016 et se poursuivie par des échanges avec les partenaires et les propriétaires pour faire émerger des actions concrètes.

Sancy artense Communauté va lancer d'ici la fin de l'année une **étude similaire sur 3 ouvrages publics sur la Ganne**.

La **Communauté de communes Sioulet Chavanon** a **accompagné techniquement** une propriétaire à effacer son ouvrage sur la Ramade et est en train d'aider le Camp militaire de Bourg Lastic sur un ouvrage infranchissable dont il est propriétaire.

VOLET A. AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'EAU

- **Optimisation des systèmes d'assainissement individuels et collectifs**

Une opération portant sur l'optimisation des systèmes d'assainissement individuels a été animée par le **SIAEPA de Crocq** et a permis à **8 logements** de bénéficier d'aides dans le cadre de la mise aux normes de leurs dispositifs.

La **Communauté de communes** réalise un programme pluriannuel de travaux pour réhabiliter les réseaux de leur station d'épuration. La première tranche de travaux a eu lieu sur la commune de Merlines.

- **Réduction de l'impact des étangs**

Une étude portée par la **commune de Giat** va être lancée en fin d'année afin de trouver les solutions techniques pour limiter l'impact du **Plan d'eau de la Ramade** sur le milieu aval.

Perspectives pour l'année 2016

- **Programme prévisionnel d'actions**

Volet A	Maîtrise des pollutions d'origine agricole	14 393 €
	Réduction de l'impact des étangs	50 000 €
	Mise aux normes de l'assainissement non collectif	0 €
	Mise aux normes de l'assainissement collectif	371 700 €
Volet B	Réduction de l'impact des pratiques agricoles sur les milieux aquatiques et la qualité de l'eau	40 835 €
	Gestion et préservation des zones humides	36 400 €
	Restauration et entretien de la ripisylve	34 831 €
	Réduction des dégradations de berge	67 650 €
	Restauration de la continuité écologique	42 500 €
	Préservation des milieux forestiers rivulaires et des zones humides boisées	55 000 €
	Préservation des espèces patrimoniales	22 472 €
Volet C	Coordination du contrat territorial	46 000 €
	Animation locale	57 966 €
	Suivi/ Evaluation	2 711 €
	Communication	10 000 €
TOTAL		876862 €

- **Point sur les financements**

J.SALAUN LACOSTE explique que le Comité des financeurs du projet s'est réuni durant la matinée pour convenir d'un fonctionnement commun entre les 7 partenaires financiers. Dans l'objectif d'avoir une meilleure visibilité des projets, il est demandé aux maîtres d'ouvrage de respecter le calendrier suivant :

- dépôt des dossiers de demande de subvention pour les dépenses d'animation et de fonctionnement avant le 31 décembre 2015. Il est conseillé de solliciter une autorisation de démarrage anticipé.

- dépôt des dossiers de demande de subvention pour les dépenses liées aux opérations (travaux, études, etc.) avant le 31 mars 2016.

Il est demandé qu'une copie à de ces dossiers soient transmise au Parc (à minima le mémoire technique) afin de faciliter le suivi technico-financier du Contrat.

Les partenaires financiers s'engagent à transmettre des réponses groupées dans des délais restreints.

Y.FUENTES ajoute qu'il est important de rédiger un dossier avec toutes les pièces pour chaque opération.

A.PONS et R.MICHAU expliquent que le premier programme IBD (Initiatives Biosphère Dordogne) s'achève le 31 décembre 2015 et à ce jour, des incertitudes persistent sur la reconduite du programme et sa mise en œuvre. Des échanges entre EPIDOR et EDF ont lieu en fin d'année afin de répondre à ces interrogations. Ils s'engagent à informer à minima le Parc dès qu'une décision aura été prise.

Ils en profitent pour rappeler qu'IBD accorde des aides en année n-1 pour l'année n. Il est donc important que tous les bénéficiaires de 2015 puissent justifier des dépenses avant le 31 décembre 2015.

J.COLLET explique que les fiches action type ont d'ores et déjà été rédigées pour solliciter IBD. Il s'agit pour la grande majorité de poursuivre les opérations qui ont été initiées en 2015 et qui ont bénéficié des financements IBD.

Présentation de l'outil de suivi des contrats territoriaux

Le Parc, coordonnateur de plusieurs contrats territoriaux, a souhaité mener une réflexion sur la mise en place d'un outil visant à **homogénéiser la saisie des données conçues par tous les acteurs/gestionnaires des milieux aquatiques**. Cette proposition fait suite à plusieurs constats : difficulté voire impossibilité de réaliser des bilans à des échelles multi-partenariales, compiler ou transmettre des données, etc.

Cet outil est donc mis à disposition gratuitement de tous les partenaires des contrats portés par le PNR mais plus généralement, de tous les acteurs travaillant sur cette thématique.

L'objectif de cet outil est de :

- Mutualiser les connaissances,
- S'accorder sur les paramètres à renseigner et homogénéiser les protocoles d'inventaires,
- Favoriser les échanges,

- Faciliter le travail des techniciens en optimisant le temps de saisie, de traitement et d'analyse des données récoltées,
- Permettre aux techniciens rivière et coordonnateurs de réaliser des bilans à des échelles cohérentes (masses d'eau, bassin versant, cours d'eau,...)

Cet outil en cours d'élaboration, s'articule autour de deux logiciels :

- Un logiciel cartographique permettant de localiser spatialement les éléments géographiques.
- Une application développée grâce au logiciel Access pour saisir les données de récoltées.

Ces deux outils interconnectés, s'articulent autour de trois grands modules, correspondant aux trois principales phases de la réalisation d'un projet :

1. Diagnostic
2. Programmation-suivi des actions
3. Bilan-synthèse

Actuellement, le premier module a été développé intégralement mais nous souhaitons poursuivre ce travail en développant les deux autres modules en 2016.

Conclusion

Cette première année du Contrat territorial Chavanon en action a permis de faire émerger de premières opérations et d'engager un nombre important d'acteurs. On constate que le projet est à présent bien identifié localement. La réussite de cette année est principalement liée aux jeux d'acteurs, à la complémentarité des compétences de chacun et à des partenariats solides et constructifs. Le démarrage de ce programme a débuté de façon très positive.

Il est donc souhaitable que cette dynamique se poursuive et s'intensifie pour cette seconde année.